

Fonds de solidarité de l'UE: mobilisation pour la Martinique et la Guadeloupe, touchés par l'ouragan en 2007

2008/2253(ACI) - 21/10/2008 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 647 voix pour, 17 contre et 16 abstentions, une résolution qui approuve telle quelle la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) en vue de venir en aide à la France (départements d'Outre Mer) touchée en 2007 par l'ouragan "Dean".

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), au nom de la commission des budgets.

Une somme de **12.780.000 EUR** en crédits d'engagement et de paiement sera ainsi mobilisée au titre du Fonds de solidarité pour ce pays, via un budget rectificatif adopté parallèlement (voir [BUD/2008/2252](#)).